Commune d'USSAC

Téléphone : 05.55.88.17.08
Télécopie : 05.55.88.36.50

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉCISION DU MAIRE

Prise en application de l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Décision N° MA-DEC-2026-005 du 09 février 2026

OBJET : attribution d'un marché de location/entretien de vêtements de travail aux agents de services (restauration scolaire et entretien des locaux)

Le maire de la commune d'USSAC,

Vu l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique et notamment les articles L 2120-1 1°, L 2122-1 et R 2122-8,

Vu l'avis publié au JORF n° 0302 du 26 décembre 2025 (NOR : ECOM2530077V) relatif aux seuils de procédure et à la liste des autorités publiques centrales en droit de la commande publique,

Vu la délibération du conseil municipal en date du 10 juillet 2020 portant délégation de compétence concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres de services, d'un montant inférieur à 214 000 € H.T., ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant que la collectivité a l'obligation de fournir aux agents de services (restauration scolaire et entretien des locaux) des vêtements de travail adaptés à l'exécution des tâches quotidiennes de chacun,

Considérant que des tenues de travail répondant aux normes CE doivent être fournies gratuitement,

Considérant que la collectivité a l'obligation d'entretenir et de maintenir en bon état les tenues de travail qu'elle fournit,

Considérant que pour répondre à ces exigences, souscrire un contrat de location/entretien/maintenance des vêtements de travail des agents de service (restauration scolaire et entretien des locaux) auprès d'une société spécialisée, est une option particulièrement adaptée,

DÉCIDE

Article 1 : l'offre commerciale présentée par la société Vetagreen (19360 Malemort) pour répondre aux besoins définis précédemment est acceptée.

Article 2 : le coût mensuel de la location/entretien des vêtements est fixé forfaitairement à 542,98 € HT (651,58 € TTC), pour l'ensemble des personnels.

Article 3 : la période contractuelle débute le 01/02/2026 et prendra fin le 31/01/2029.

.../...

Publié le : 09/02/2026 17:17 (Europe/Paris)
Par : Laurent L
https://www.ussac.fr/documents_administratifs/51759

Article 4 : conformément aux dispositions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'un compte-rendu lors du prochain conseil municipal.

Article 5 : le maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges, dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site internet de la commune. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de son auteur dans un délai de deux mois à compter de cette publication. Cette démarche prolonge le délai de recours contentieux, qui doit alors être introduit dans un délai de deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme de deux mois vaut décision implicite de rejet).

Décision N° MA-DEC-2026-005 du 09 février 2026

Certifiée exécutoire après transmission
à la Sous-Préfecture de Brive-la-Gaillarde
et publication sous forme électronique
sur le site internet de la commune le 09 FEV. 2026

MAIRIE D'USSAC CORREZE

Pour extrait certifié conforme,
le maire,

Jean-Philippe BOSSELUT

Publié le : 09/02/2026 17:17 (Europe/Paris)
Par : Laurent L
https://www.ussac.fr/documents_administratifs/51759

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

attribution d'un marché de location/entretien de vêtements de travail aux agents de services (restauration scolaire et entretien des locaux)

Date de transmission de l'acte : 09/02/2026

Date de réception de l'accusé de réception : 09/02/2026

Numéro de l'acte : MA-DEC-2026005 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 019-211927405-20260209-MA-DEC-2026005-AU

Date de décision : 09/02/2026

Acte transmis par : Christine BORDAS

Nature de l'acte : Autres

Matière de l'acte : 1. Commande Publique
1.1. Marchés publics
1.1.3. Services

Publié le : 09/02/2026 17:17 (Europe/Paris)
Par : Laurent L
https://www.ussac.fr/documents_administratifs/51759